



Pour le Pays d'Apt
Un Hôpital d'Avenir
FONDS DE DOTATION

« Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »
Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt

Dossier de presse

Mars 2016

Contact presse : Florence Belmain - florence.belmain@gmail.com
+33 (0)6 88 70 20 93 - +33 (0)6 56 81 56 89



Pour le Pays d'Apt
Un Hôpital d'Avenir
FONDS DE DOTATION

« Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère qui va voir l'ensemble des acteurs de notre territoire (particuliers natifs du Pays d'Apt et de la communauté internationale, entreprises, commerçants, associations, élus,...) se fédérer autour de la cause de la santé qui lui est si chère et écrire une nouvelle page de l'histoire de notre « pays ». C'est cette belle page pour le Pays d'Apt et ses habitants, que nous vous invitons à écrire par votre soutien financier et votre implication pour offrir au Pays d'Apt un hôpital d'avenir. »

Ludovic GOSSEIN, président du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

SOMMAIRE

Notre philosophie : l'Humain au cœur du projet.....	4
Le Fonds de dotation du Centre Hospitalier du Pays d'Apt « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir ».....	5
Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt	7
Le projet de modernisation du Centre Hospitalier du Pays d'Apt, première phase	9
Soutenir le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »	13
Les actions solidaires 2016	18
Annexes :.....	19
- L'organisation du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »	
- En savoir plus sur le centre hospitalier du Pays d'Apt	
- Illustrations :	
○ la chambre individuelle de demain	
○ la chambre double de demain	
○ la façade du bâtiment court séjour rénovée	
- Identité visuelle du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »	



Notre Philosophie : L'humain au cœur du projet

La richesse humaine au cœur du rayonnement et de l'attractivité de notre territoire

L'âme de notre territoire, c'est son histoire, son patrimoine, ses paysages, et sa vitalité qui, par sa démographie, par son un élan économique fort, par ses services aux populations, par la culture, nous donne une qualité de vie exceptionnelle.

Mais, aussi et surtout, l'âme de notre territoire, ce sont ses hommes et ses femmes, d'ici ou d'ailleurs, qui y vivent, y travaillent et innovent.

Et pour que les Hommes choisissent, aujourd'hui et demain, de vivre sur notre territoire, notre offre en matière de santé se doit d'être à la hauteur de leurs exigences et de nos ambitions, que ce soit au niveau de la population actuelle qu'il faut inciter à rester mais aussi de toutes celles et tous ceux que nous souhaitons attirer ici, de nouveaux résidents français ou étrangers, les salariés dont nos entreprises ont besoin, les futurs médecins du centre hospitalier...

N'oublions pas que de tout temps, l'ancrage des populations s'est réalisé autour d'éléments forts pour satisfaire les besoins essentiels : les églises, les commerces, puis naturellement l'école, l'hôpital, pièce maîtresse dans l'organisation du territoire et son attractivité.

Mieux-vivre, Mieux-être

- Le mieux-être des patients que ce soit lors de leur prise en charge, au niveau des soins ou bien encore du confort lors de leur séjour au centre hospitalier,
- Le mieux-vivre de leurs familles qui doivent pouvoir les accompagner dans les meilleures conditions possibles (proximité, lieu de rencontre, signalétique..),
- Le mieux-être du personnel qui s'investit en permanence et sans compter auprès des patients et dont les compétences sont reconnues et plébiscitées par tous.

La solidarité de proximité

- Solidarité économique avec les personnes les plus modestes en leur évitant des déplacements coûteux, en leur offrant à proximité un centre hospitalier de haute qualité tant au niveau des soins que du confort,
- Solidarité économique encore avec les 360 personnes qui travaillent au sein du centre hospitalier pour notre santé,
- Solidarité intergénérationnelle avec les plus âgés mais aussi les plus jeunes qui doivent pouvoir bénéficier d'un centre hospitalier performant, là encore à proximité de leur famille, de leur lieu de résidence...

C'est ainsi que natifs du Pays d'Apt, résidents expatriés de la communauté internationale et entreprises du territoire se sont retrouvés autour de ce projet et ont créé le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir ».



Le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Préambule

Le centre hospitalier du Pays d'Apt a engagé depuis plusieurs années déjà une politique de modernisation ambitieuse conscient de la nécessité vis-à-vis de son territoire et de sa population de perpétuer et de faire progresser le service apporté aux patients et en matière de santé.

Dans le cadre de la maîtrise des dépenses publiques, l'Etat a considérablement réduit ses subventions d'investissements et les hôpitaux publics ne bénéficient plus de prêts à des conditions privilégiées.

Cependant, grâce à sa gestion équilibrée et rigoureuse et à ses propres capacités d'autofinancement, le centre hospitalier du Pays d'Apt peut poursuivre sa politique d'investissement en faisant peu appel à l'emprunt et en s'orientant vers d'autres sources de financement tels que, notamment, l'appel à des fonds privés de particuliers ou d'entreprises mécènes.

Une démarche de financement innovante au service d'un projet de proximité et d'intérêt général

C'est pourquoi, et il est vrai que la démarche est innovante, un fonds de dotation a été créé courant 2015 par des particuliers et entreprises du territoire. Ceux-ci ont été séduits par l'idée de pouvoir investir aux côtés du centre hospitalier du Pays d'Apt pour doter ce dernier d'un confort hôtelier sans précédent.

En intégrant les dons du fonds de dotation à son budget d'investissement, l'hôpital va pouvoir améliorer plus rapidement la qualité de l'environnement de soins et parvenir à un niveau jamais atteint.

Cet apport de fonds va venir s'ajouter aux capacités de financement dégagées par le centre hospitalier grâce à ses bons résultats d'exploitation.

Le Fonds de dotation "Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir"

Le Fonds de dotation "Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir" est une structure de droit privé créée en 2015 à l'initiative de particuliers, natifs du Pays d'Apt ou résidents expatriés de toutes nationalités, et d'entreprises indépendantes.

Convaincus du bien-fondé de la stratégie du centre hospitalier et de son impact sur le territoire, et tous fortement impliqués dans la réussite et le rayonnement de notre Pays d'Apt, ils ont apporté les capitaux nécessaires à la création du fonds de dotation.

Cette structure, à but non lucratif, a donc été créée afin d'accompagner, dans une démarche de mécénat, les projets de modernisation du centre hospitalier du Pays d'Apt et de recevoir des dons, legs et donations de toute nature.



Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt est devenu une partie de ma vie en 2014 lorsque le Jardin Thérapeutique « Les Trois Cyprès » a été inauguré. J'ai en effet soutenu financièrement ce projet en mémoire de mon mari, patient à l'hôpital en 2013. Lorsqu'on m'a proposé de devenir membre du Fonds de Dotation pour la campagne « Pour le Pays d'Apt, un Hôpital d'Avenir », j'ai bien entendu accepté sans la moindre hésitation. Ce projet, dynamique et visionnaire, bénéfique pour les plus âgés, comme pour tous les résidents du Luberon, offrira un environnement optimal pour le bien-être des patients et des personnels du centre hospitalier, notamment son excellente équipe médicale.

Janet RENSHAW, membre du Conseil d'Administration du Fonds
« Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Sa création fait suite à l'initiative prise par les initiateurs du fonds de créer un jardin thérapeutique pour la sérénité des personnes âgées dépendantes qui a vu le jour en 2014.

Le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » :

- Une initiative citoyenne d'habitants du Luberon
- Un engagement dans l'histoire du mécénat pour l'hôpital
- Une ambition : investir pour l'avenir du territoire.

La vocation du Fonds de dotation

Le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » a pour objet de recevoir et gérer les dons en vue de contribuer à :

- la réalisation des équipements mobiliers ou immobiliers
- la réalisation d'actions culturelles au bénéfice des patients hospitalisés et sauvegarde ou développement du patrimoine culturel
- au soutien de la recherche clinique.

Grâce à cette structure de droit privé indépendante dédiée au financement de projets stratégiques, chacun, particulier ou entreprise, peut s'associer durablement au devenir du centre hospitalier du Pays d'Apt dans sa mission de service public de proximité et à l'attractivité de notre territoire.

Le Fonds de dotation, une garantie de bon usage des fonds collectés

Le Fonds de dotation est, juridiquement, une structure indépendante du centre hospitalier : il reçoit les fonds qui lui sont destinés et s'assure de leur bonne gestion et du respect de la volonté des donateurs. Il statue périodiquement sur les investissements à financer et verse les fonds en fonction de la trésorerie disponible.

Il vérifie la bonne utilisation des fonds conformément aux projets d'investissements présentés aux donateurs et agit en toute indépendance du centre hospitalier.

Il constitue donc d'une garantie de bon usage des fonds versés, en toute transparence financière.



Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt

Un hôpital de proximité performant, adapté à notre territoire

Le centre hospitalier du Pays d'Apt est un établissement public de santé de proximité de 209 lits et places, au service des 35 000 habitants du Pays d'Apt et de ses environs.

L'hôpital dispose d'un service d'urgences (avec unité d'hospitalisation de courte durée et service mobile d'urgence et de réanimation), d'unités hospitalisation de court séjour (médecine, chirurgie, gynécologie-obstétrique), d'un service moyen séjour (soins de suite et de réadaptation) et d'unités d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ainsi que de nombreuses consultations de spécialistes.

Il est par ailleurs doté d'un plateau d'imagerie médicale équipé notamment d'un scanner.

Pour les patients, le centre hospitalier du Pays d'Apt offre la possibilité d'une hospitalisation sur place, sans déplacements pour les familles, tout en bénéficiant des compétences de professionnels reconnus et de soins adaptés.

*J'ai été très satisfait par l'ensemble des personnels soignants et médecins
autant pour leur écoute que pour leur professionnalisme.....
Je tiens à ce que vous les remerciez en personne
afin que l'équipe prenne en considération ce qui leur est dû.*

Monsieur PH

Une qualité mesurée et reconnue, des résultats probants

Le centre hospitalier du Pays d'Apt est un établissement remarquable à plus d'un titre :

- Son activité a connu une croissance très forte de +48% entre 2010 et 2015
- Il a été certifié pour la 4^{ème} fois en février 2016 par la Haute Autorité en Santé, reconnaissance de la qualité de ses équipes à tous les niveaux
- 92% des patients interrogés lors de la dernière enquête post hospitalisation se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de la prestation du centre hospitalier
- 98% des postes médicaux et non médicaux sont pourvus
- Il a été récompensé par l'Etat en 2014 (50 000€) et en 2015 (60 000€) pour l'excellence de ses résultats et la qualité et la sécurité de ses soins
- Il est à l'équilibre budgétaire depuis 2011.

*A la suite d'un accident, j'ai été opéré et soigné par l'équipe de votre hôpital en 2014.
Je tiens à vous dire à quel point j'ai apprécié la qualité de service de votre établissement,
la qualité humaine, la gentillesse et l'attention donnée et la compétence que ce soit de l'équipe du Dr
B ou celle du Dr A..... Enfin puisque je ne taris pas d'éloges, je tiens aussi à exprimer ma surprise quant
à la qualité de la nourriture, voilà une autre équipe compétente
et ce qui n'est pas très courant dans un hôpital !*

Monsieur BL



*Nous avons fait le choix d'être suivi sur Apt étant donné le manque de d'obstétricien sur Cavaillon.
En effet nous avons de très bons échos du travail effectué sur la maternité d'Apt.*

*Nous n'avons pas été déçus par notre choix que ce soit pour le suivi de la grossesse ou pour
l'accouchement ou le suivi post accouchement...*

*Pour résumer, nous avons toujours été très bien accueillis et nous nous sommes toujours sentis
en sécurité. Nous avons pu constater un réel professionnalisme de toute l'équipe.*

*Nous avons été convaincus par notre expérience
et avons fait le choix de faire suivre notre fille par un pédiatre au sein de votre hôpital.*

Madame et Monsieur GP

Une dynamique d'investissement depuis plusieurs années

- Dix millions d'investissements ont été réalisés sur les 10 dernières années par le centre hospitalier du Pays d'Apt pour agrandir et restructurer les urgences, la radiologie, les consultations externes, la pharmacie, les espaces de travail médicaux et non médicaux et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
- Ces investissements ont été autofinancés à 89% par l'hôpital et à seulement 11% par subventions de l'Etat. En effet, la gestion rigoureuse du centre hospitalier a permis depuis 5 ans d'atteindre un équilibre budgétaire et de dégager des moyens de financement importants.

Le mécénat et le centre hospitalier du Pays d'Apt

- Prise en charge onco-esthétique grâce au soutien financier de la Ligue contre le Cancer.
La création d'un binôme d'infirmiers en coordination avec le service d'oncologie a permis d'avancer sur les projets relatifs à la prise en charge du cancer. Ainsi, un projet d'une prise en charge onco-esthétique a été proposé et sera mis en œuvre en 2016 grâce au soutien financier de la Ligue contre le Cancer.
- Un jardin thérapeutique grâce au soutien de nombreux donateurs privés, fondations et particuliers
Inauguré au mois de juin 2014, le jardin thérapeutique du centre hospitalier du Pays d'Apt est né de la volonté de la direction et du personnel du centre hospitalier. Il a pu voir le jour grâce au soutien financier de plusieurs mécènes: la Fondation de France, la Fondation des 3 Cyprès, la Fondation Bruneau, le Lion's club d'Apt en Luberon et trente-sept donateurs en mémoire de Derwent Renshaw, diplomate européen, décédé en 2013, qui a passé une vie active dans le Luberon.
Ainsi, les 100 000 euros d'investissement ont été financés à 64 % par les dons privés, et à hauteur de 36 % par le centre hospitalier.
Lieu de soins et lieu de vie, ce jardin « pour soigner » de 1000 m² permet aux résidents de tous âges, mais surtout les personnes âgées, d'aller et venir librement, de retrouver le contact avec la nature, et de créer des liens entre générations et entre résidents.



Le projet de modernisation du centre hospitalier d'Apt

Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt s'apprête à franchir une nouvelle étape d'une importance de tout premier ordre pour son avenir. Il s'agit pour nous de mener à bien le projet de restructuration du bâtiment de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) afin d'offrir un environnement d'accueil et de soins de haut niveau tant du point de vue du confort hôtelier pour le patient que de l'ergonomie des locaux pour les professionnels. Grâce aux dons de chacun, le Centre Hospitalier bénéficiera de ce supplément d'âme qui fera de lui un lieu unique et précieux pour le territoire.
Danielle FREGOSI - Directrice du Centre Hospitalier du Pays d'Apt

Les enjeux de ce projet

- Un enjeu de société et de solidarité: offrir à tous les résidents du Pays d'Apt, quelle que soit leur condition, un centre hospitalier performant qui réponde aux exigences et aux normes du 21^{ème} siècle
- Un enjeu de territoire : offrir au Pays d'Apt un centre hospitalier de proximité avec un niveau de qualité de tout premier ordre afin de retenir la population et faciliter la venue de nouveaux résidents, notamment dans le cadre des recrutements opérés par les entreprises et ceux des médecins et autres soignants dont le centre hospitalier a besoin
- Un enjeu économique : maintenir et développer d'une part l'attractivité du centre hospitalier auprès des patients et des professionnels et d'autre part le rôle d'acteur économique majeur du centre hospitalier sur le territoire
- Un enjeu financier : consolider l'équilibre budgétaire et la trésorerie du centre hospitalier en développant ses parts de marché
- Un enjeu d'image : un centre hospitalier à la hauteur de la réputation du Luberon.

Les objectifs de l'opération

- Optimiser la qualité des soins en diminuant encore les risques, en disposant d'un confort hôtelier optimal et en facilitant l'accès aux soins de proximité avec une prise en charge rapide
- Développer le bien-être au travail par une diminution de la pénibilité du travail des personnels
- Augmenter l'efficacité par une productivité et une graduation des soins optimales.

Le projet architectural tel qu'il a été présenté par les architectes offre pour les patients, un véritable confort. Les chambres individuelles plus nombreuses seront équipées d'un espace sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite dotée d'une douche individuelle. La conception des chambres dans un style hôtelier permettra au patient de disposer du téléphone et de media directement depuis son lit et/ou son fauteuil grâce à la tablette mobile. Celle-ci offrira de plus aux soignants, un confort de travail avec une actualisation en temps réel des données puisqu'elles seront directement saisies dans la chambre du patient.

Ce projet pensé pour les 30 prochaines années se veut novateur dans le confort, le choix des matériaux et le respect du patient dans son intégralité.

Christine CROUVEZIE, cadre de santé Unité Médico-Chirurgicale



Un projet ambitieux pour le mieux-être de tous

Le premier projet soutenu par le Fonds de dotation concerne la modernisation du bâtiment de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) qui est conduit par le Centre Hospitalier du Pays d'Apt.

Ce projet vise à totalement reconfigurer les unités d'hospitalisation qu'il abrite pour créer un environnement d'accueil, de séjour et de soins de haute qualité tant pour le patient, sa famille que pour les personnels.

Il s'agit de doter l'établissement de conditions d'hospitalisation modernes avec un confort optimal pour les patients (ex. : climatisation, internet dans les chambres, eau chaude solaire,...) afin qu'il réponde au mieux aux attentes de la patientèle d'aujourd'hui et de demain (design hôtelier, intimité, lien avec l'extérieur, aspiration au développement durable,...).

Je travaille depuis 10 ans à l'hôpital d'Apt après avoir exercé dans différents hôpitaux en France et à l'étranger. J'ai souvenir de mon ressenti en arrivant: un petit établissement certes mais qui n'a rien à envier aux plus gros ; les professionnels sont de qualité, les règles d'hygiène, de sécurité du patient respectées et connues de tous et surtout un établissement à taille humaine donc proche de ses patients et de la population.

*Depuis 10 ans, je constate que la direction a toujours amené cet hôpital sur le chemin du futur. Nous souhaitons maintenir l'humanisme de notre hôpital et à travers ce projet visionnaire, nous faisons le choix que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver mais ce nous allons en faire (Henri Bergson)
Anne FARISSIER, cadre de santé Hôpital de Jour*

L'amélioration de l'accueil, de l'intimité, de l'autonomie et du confort du patient président aux réaménagements choisis :

- deux fois plus de chambres individuelles, des chambres plus spacieuses et toutes climatisées, une douche dans chaque chambre, un lit accompagnant dans chaque chambre individuelle
- une tablette tactile numérique au lit de chaque patient permettant :
 - aux professionnels le suivi médical en temps réel et l'accès à la télémédecine
 - aux patients de rester connectés à leur environnement familial et professionnel (Skype, réseaux sociaux, emails...) et de se divertir (TV, radio, livres, jeux vidéo,...)
- des salons dédiés aux familles à chaque étage
- un accueil et une image modernisés grâce à la rénovation des façades, de la signalisation, des modalités d'information aux usagers et du design intérieur.





Le projet apportera aux personnels du centre hospitalier des locaux professionnels plus ergonomiques et plus performants avec :

- une amélioration fonctionnelle de tous les locaux d'accueil, de soins et logistiques dédiés aux unités de soins
- une meilleure organisation des bureaux.

Le chantier comporte également :

- une rénovation complète de tous les réseaux
- le renforcement de la sécurité incendie
- une mise aux normes au niveau de l'accessibilité handicapés et des ascenseurs.

Il utilisera des procédés respectueux de l'environnement dans le cadre :

- de l'isolation des bâtiments par l'extérieur
- des matériaux proposés
- du renouvellement des panneaux solaires.

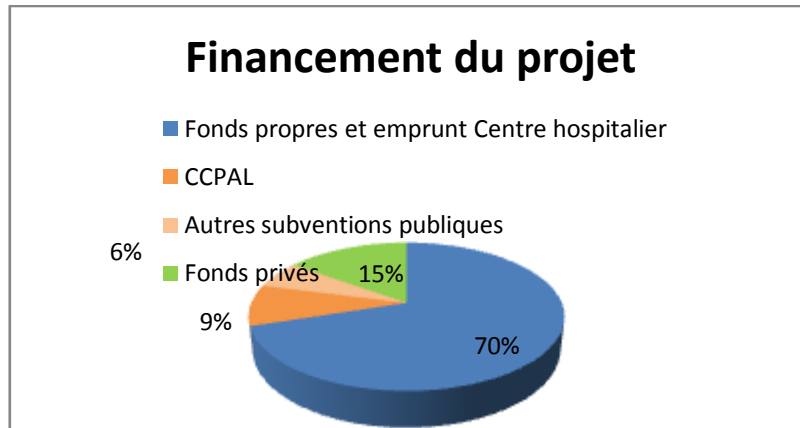


D'autres projets de réhabilitation et de modernisation sont actuellement à l'étude et seront actés dans le cadre du projet d'établissement 2018-2022.

Le projet 2015-2019 en chiffres

Le montant total du projet d'élève à 6.6 millions d'euros dont 5.9 millions pour les travaux et 700 000 euros pour les équipements.

Il va être autofinancé à 70% (capitaux propres et emprunt). Les 30% restants seront apportés par des subventions publiques à hauteur de 15% (9% communauté de communes du Pays d'Apt et 6% Etat, Feder – Fonds européen de développement économique régional-, Conseil Régional, Ademe – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -) et grâce à la levée de fonds privés également à hauteur de 15% soit environ 1 million d'euros que le Fonds de dotation s'est engagé à collecter sur une période de 5 années.



La CCPAL a décidé de soutenir le projet de l'hôpital pour plusieurs raisons importantes:

- 1. C'est clairement l'hôpital de notre bassin de vie, des 25 communes de notre communauté de communes*
- 2. Notre situation géographique est très particulière: vallée en cul de sac, éloignée, avec des transports publics réduits ou inexistant dans la plupart des villages.*
- 3. Une ville centre à faible revenu avec un grand nombre de citoyens sans voiture. Le bâtiment court séjour de l'hôpital date des années 80 et n'offre plus aujourd'hui, dans les chambres, un niveau de confort suffisant.*

C'est pourquoi la CCPAL a consenti 600 000 euros d'aide, ce qui constitue un très gros effort, à la hauteur des enjeux de ce projet pour notre territoire.

Gilles RIPERT, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon

Le planning des travaux

Selon le planning établi à ce jour, les travaux devraient débuter fin 2016/début 2017 pour s'achever 3 ans plus tard.



Soutenir le Fonds de dotation du centre hospitalier d'Apt « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Nous avons une maison près d'Apt depuis quinze ans. Il y a treize ans, je me suis réveillé avec de fortes douleurs dans la poitrine et devais voyager ce jour-là. Nous sommes allés directement à l'hôpital d'Apt où très rapidement et efficacement les examens ont été faits, le diagnostic établi (pleurésie) et le traitement adéquat mis en place. Vingt-quatre heures plus tard, je pouvais voyager et une semaine plus tard atteindre le sommet du Kilimandjaro ! Il est essentiel d'avoir une structure hospitalière performante dans un rayon proche de chez soi, pour les soins d'urgence, mais aussi pour les malades de plus long séjour. C'est pour cela que je soutiens, comme beaucoup d'autres, le Fonds de Dotation pour la modernisation de l'hôpital d'Apt.

Greg HENLEY-PRICE- Lacoste

Delta Plus, société créée en 1977 par un aptésien, Jacques BENOIT, est spécialisée dans la protection et la sécurité de l'homme au travail (vêtements, chaussures, gants, casques,...) . Elle est aujourd'hui un acteur mondial des EPI (Equipements de Protection Individuelle). Delta Plus ne pouvait donc qu'être sensible aux objectifs du fonds de dotation pour la modernisation de l'hôpital du Pays d'Apt. En tant que membre fondateur et mécène de ce fonds de dotation, Delta Plus souhaite montrer son fort attachement au Pays d'Apt et à son hôpital pour la qualité des soins dont peuvent et pourront bénéficier ses collaborateurs et ses visiteurs français et étrangers.

Jérôme BENOIT, Président Directeur Général de Delta Plus

La ville d'Apt a un très long passé hospitalier. Elle a, à chacune des évolutions de la médecine et de l'hygiène, su s'adapter à la mesure des besoins de ses malades. Depuis le premier hôpital à Apt en 1347, de nombreux mécènes ont accompagné chacune de ses évolutions majeures.

En effet, le mécénat a depuis toujours participé à la création et à l'amélioration des services de santé à l'attention du plus grand nombre. Les hôpitaux publics actuels sont pour beaucoup nés sur les bases d'institutions financées par la générosité de chacun, quelles que soient ses ressources.

Aujourd'hui, les hôpitaux publics, peu en France mais nombreux en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord, font significativement progresser la qualité de leurs services par l'apport du mécénat.

Don désintéressé, le mécénat apporte ce à quoi le financement classique ne contribue pas : éléments de confort, d'accueil, aménagement d'espaces pour les familles, services pour le mieux-être des patients, équipements supplémentaires pour les professionnels, au-delà de la dotation initiale apportant une qualité renforcée à l'environnement de soin.

Participer au Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt, c'est être acteur à part entière de ce projet innovant au service des Hommes et de notre territoire, c'est contribuer activement à cet enjeu d'avenir majeur.



Pourquoi donner ?

Particuliers

Je donne au Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt :

- Pour un hôpital de proximité, moderne et performant, pour mes proches et pour moi
- Pour l'accès à des soins de qualité dans un environnement de haut niveau
- Par solidarité avec les plus modestes en leur permettant l'accès à un équipement hospitalier de haute qualité, et en leur évitant les déplacements coûteux
- Par solidarité avec les autres générations, les plus âgés et les plus jeunes
- Pour un territoire plus attractif pour celles et ceux que nous souhaitons accueillir et notamment les actifs qui ont des compétences que nous n'avons pas, les futurs médecins du centre hospitalier mais aussi les particuliers qui font vivre l'économie locale
- Par reconnaissance pour l'accueil et les soins reçus, valorisant ainsi le travail des personnels du centre hospitalier
- Par attachement à l'hôpital du Pays d'Apt
- Par fierté d'avoir contribué à ce projet d'avenir
- Pour orienter mon impôt sur le revenu vers une cause de proximité
- Pour apporter un supplément d'âme à l'hôpital du Pays d'Apt.

Entreprises

Pour les entreprises, participer au Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt, permet notamment de :

- Valoriser son image, son engagement RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) auprès de ses clients et partenaires
- Se construire une identité d'entreprise citoyenne ;
- Fédérer ses salariés autour d'une initiative solidaire innovante et de proximité
- Renforcer l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur
- Affirmer dans la durée son engagement sociétal et citoyen en soutenant une action concrète, de proximité, qui concerne tous les salariés
- Allier soutien d'un projet porteur de sens, reflet des valeurs de l'entreprise, et gains financiers (défiscalisation de l'investissement et du don)
- Développer des relations privilégiées avec son environnement économique, social et culturel en participant aux opérations organisées par le Fonds de dotation.

De multiples formes de dons possibles

Le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt un hôpital d'avenir » peut recevoir des dons, legs et donations de toute nature. Ceux-ci peuvent provenir de particuliers, d'entreprises, d'associations ou encore de fondations souhaitant soutenir le centre hospitalier du Pays d'Apt.

Les dons, legs et donations qu'il reçoit peuvent donc être utilisés pour moderniser un bâtiment, acquérir un équipement innovant, ou encore financer un projet de recherche médicale.



Dans tous les cas, tous les projets soutenus auront un bénéfice direct sur la prise en charge des malades du Centre Hospitalier du Pays d'Apt.

Chaque donataire (particulier, entreprise, association, fondation...) peut préciser, parmi les projets en cours de développement, l'usage qu'il souhaite que le fonds de dotation fasse de son don. Si aucune précision n'est donnée, le don sera utilisé indifféremment pour tout projet soutenu par le fonds de dotation.

De multiples façons d'effectuer un don

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Donner en ligne¹ : vous pouvez effectuer un don par carte bancaire, en toute sécurité, sur le site de notre banque partenaire, le Crédit Agricole ou via Paypal.
- Donner par courrier : vous avez également la possibilité d'adresser un chèque à l'adresse suivante :

Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Centre Hospitalier du Pays d'Apt - 225, avenue de Marseille - BP 172 - 84405 Apt Cedex

- Donner lors des manifestations au profit du Fonds de dotation : vous pouvez également effectuer un don par chèque ou espèce lors des manifestations, événements organisés sur le Pays d'Apt au profit du Fonds de dotation.
- Donner chez les commerçants partenaires : autre possibilité de don via les boîtes de collecte que vous trouverez bientôt chez les commerçants partenaires.

Don ponctuel, don mensuel : 2 possibilités

- Don ponctuel

Vous pouvez apporter un don ponctuel. Vous recevrez par courrier ou par e-mail¹ votre reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts l'année prochaine.

- Devenir donateur régulier

Vous pouvez aussi choisir de donner chaque mois via la plateforme de dons en ligne¹ : vos dons seront déductibles de vos impôts de la même manière qu'un don ponctuel. Vous recevrez un relevé fiscal annuel par e-mail, en fin d'année, qui récapitulera vos dons réguliers au Fonds de dotation.

Chaque euro donné compte, car il permet de financer des travaux de modernisation du centre hospitalier, l'acquisition d'équipements innovants, la recherche ou bien encore des actions culturelles, tous destinés au mieux-être de nos patients, de leur famille et des personnels de l'hôpital !

Chaque don constitue donc un soutien essentiel au devenir de l'hôpital.

¹ à partir de mi-avril 2016 – site en cours de construction



Le micro-don : un programme solidaire innovant à la portée de toutes les entreprises et collectivités

Choisir le micro-don, c'est une nouvelle manière de s'engager à nos côtés. Parce que nous sommes convaincus que les petits cours d'eau font les grandes rivières, de même un grand nombre de tous petits dons peut permettre de financer nos actions !

Le principe est de greffer une opportunité de dons sur les transactions du quotidien et de permettre ainsi aux citoyens de faire un micro-don (quelques centimes à quelques euros) au Fonds de dotation à partir des actes de la vie courante notamment sur leur bulletin de paie ou lors de leur passage en caisse.

Le don sur salaire

Inspiré du « Payroll Giving » anglo-saxon né il y a 25 ans, le don sur salaire offre la possibilité aux salariés de soutenir les actions du Fonds de dotation, en réalisant chaque mois des micro-dons sur leur net à payer. L'employeur en s'associant à l'opération, abonde le montant du don. Ainsi, chaque mois, 1€ donné par le salarié = 1€ donné par l'entreprise = 100% des dons reversés au Fonds de dotation.

Le don en caisse

L'arrondi en caisse permet aux clients des enseignes de distribution qui s'engagent à nos côtés, de demander au moment de régler leurs achats, l'arrondi de leur panier à l'euro supérieur. La différence entre l'arrondi et le montant réel du ticket de caisse, sera ensuite reversé au Fonds de dotation. Là encore, l'enseigne distributrice peut opter pour un abondement du don.

Pour plus de renseignements, contactez-nous.

Soutenir le Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt tout en réduisant ses impôts

En effet, les dons versés au Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » ouvrent droit à des déductions fiscales tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Particuliers

Impôt sur le revenu

66% du montant du don effectué est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : un don de 1000 € coûte seulement 340 € après déduction fiscale.

Pour les résidents à l'étranger, il existe également des accords transnationaux qui peuvent permettre de bénéficier d'avantages fiscaux intéressants lors du paiement de l'impôt dans leur pays de résidence.

Des dons exonérés de droits de mutation

Le Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt est habilité à recevoir des donations, des assurances-vie et des legs, exonérés de droits de mutation.

Lorsqu'un donateur nous soutient par l'un ou l'autre de ces moyens, nous nous engageons à respecter parfaitement ses volontés, l'affectation de sa donation, son legs ou son assurance-vie au programme de son choix, et ce en totale confidentialité.



Donation

Le Fonds de dotation peut recevoir des dons manuels, mais également des donations de tout type de biens : argent, titres, immeubles, etc.

Les donations se font par acte devant notaire et le patrimoine donné est exonéré des droits de mutation.

Donation temporaire d'usufruit

Les donations temporaires d'usufruit sont une solution peu connue mais idéale pour concilier générosité, optimisation fiscale et transmission de ses biens à ses héritiers. Cette formule permet de donner l'usufruit d'un bien de manière temporaire (minimum 5 ans).

Elle consiste à :

- faire don des revenus d'un bien
- tout en restant "nu-proprétaire" pendant la période d'immobilisation du bien,
- de sortir ce bien de l'assiette ISF
- de récupérer la totalité du bien à l'issue de la période de donation.

Assurance-vie

Le Fonds de dotation peut également être désigné comme bénéficiaire de tout ou partie d'une assurance-vie. Le montant ainsi versé au Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt est exonéré de tout droit de succession.

Legs

Le legs est un geste de générosité qui s'effectue par testament. Il prend effet lors de la succession. Il peut concerner tout ou partie du patrimoine, en fonction de la situation familiale de chacun et de la "quotité disponible".

Entreprises

L'impôt sur les sociétés

Toute contribution au titre du mécénat est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise (Art. 238 bis du C.G.I.) avec report possible sur les cinq années suivant le versement si le plafond est dépassé. Ainsi soutenir « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » à hauteur de 10 000€ ne vous coûte que 4000€ après déductions fiscales.



Les actions solidaires 2016 au profit du Fonds de dotation du centre hospitalier du Pays d'Apt

Exploits sportifs ou tournois amicaux ou corpo, concerts, théâtre, expositions, ventes, dîners, ...

De nombreux particuliers et associations se mobilisent au profit du Fonds de dotation pour participer à la modernisation du centre hospitalier du Pays d'Apt, et pour offrir, in fine, à chacun les meilleurs atouts pour guérir.

Ces acteurs de la générosité qui offrent au Fonds de dotation leur énergie, leur temps, leurs talents sont un puissant encouragement pour tous les membres bénévoles du Fonds de dotation, le personnel du centre hospitalier et les patients.

Les premières actions de générosité 2016 et leurs acteurs (liste provisoire)

- 1^{er} avril 2016 : *Concert de Grand Orchestre de Jazz* du Conservatoire de musique de Cavaillon à la Maison du Livre et de la Culture de Bonnieux
<http://www.cavaillon.com/conservatoire-de-musique.html> -
<http://www.mlecbonnieux.com>
- 10 juin 2016 : *Représentation de « Cuisines et dépendances »* du Théâtre d'Elsa aux Mines de Bruoux
<http://theatredelsa.com> - <http://www.minesdebruoux.fr>
- Juin-juillet 2016 : *Défi cycliste du Dr Marina Voikhanskaya*, psychiatre d'origine russe, qui fêtera ses 81 ans cette année, résidant à Cambridge et Ménerbes et qui reliera Mulhouse à Apt à vélo. Cet événement sera soutenu par de nombreuses associations locales et entreprises mécènes.
- 13 Août 2016 : *Concert des « Cambridge Voices »*, une des principales chorales britannique à l'église de Ménerbes - <http://www.cambridge-voices.org.uk/>
- Été 2016 : *Vente aux enchères d'œuvres d'art* organisée à la Lustrerie Mathieu par la Galerie Pascal Lainé à Ménerbes et l'agence Art Connect .
<http://www.galerie-pascal-laine.com> - <http://art-connect.fr/>
- 15 octobre 2016 : *Représentation de la Compagnie Mots-Tus* à la Salle des Fêtes de la Ville d'Apt.
<http://www.apt.fr/Saison-culturelle.html>
- 2017 : *Soirée de gala* au Château de Lourmarin.
<http://www.chateau-de-lourmarin.com/home/>

Si vous souhaitez organiser vous-même une action de générosité, contactez-nous au
06 56 81 56 89



ANNEXES

L'organisation du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Le centre hospitalier du Pays d'Apt : en savoir plus

Illustrations :

- la chambre individuelle de demain
- la chambre double de demain
- la façade du bâtiment court séjour rénovée

Identité visuelle du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »



L'organisation du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Le Conseil d'Administration

Il est le garant du respect de la vocation du fonds de dotation et de la bonne utilisation des fonds collectés.

Il est composé de :

- Maître Ludovic GOSSEIN, Président - Apt
- Maître Pascale PRUVOT, Trésorière - Apt
- Madame Brigitte OBELS, Secrétaire - Roussillon
- La Société DELTA PLUS représentée par Michel CARLONI - Apt
- Madame Janet RENSHAW - Lacoste
- Madame Béatrice PAUMIER-LALLEMAND – La Bastidonne.

Le comité opérationnel

Sa mission est de mettre en place les actions, manifestations qui vont permettre d'atteindre les objectifs poursuivis et de mobiliser les moyens techniques, humains et financiers pour y parvenir.

Il comprend des particuliers natifs du Pays d'Apt et des expatriés de la communauté internationale dont :

- Monsieur Claude AGNEL - Apt
- Monsieur Peter BACKHOUSE – Saint Pantaléon
- Madame Salima BENAMOR – Apt
- Madame Paule DAPRES – Saint Pantaléon
- Monsieur Marc DUMAS - Apt
- Monsieur Christopher GIBBS - Villars
- Monsieur Greg HENLEY-PRICE - Lacoste
- Madame Shelagh LESTER SMITH - Rustrel
- Madame Angel McRae - Saignon
- Madame Sarah MORGAN – Saint Saturnin les Apt
- Monsieur Jason SPENCER-COOKE – Saint Saturnin les Apt

Apporter ma modeste pierre en participant au progrès et aux avancées d'humanisation pour soulager et guérir dans tous les secteurs des services hospitaliers

Les Hôpitaux de demain se nommeront-ils un jour "Hôtel de Santé" ?...

Marc DUMAS, ancien président et un des fondateurs des éditions "Alpes de Lumière", enseignant et écrivain en langue provençale et française

J'ai une maison à Apt depuis 20 ans et j'habite dans le Luberon avec mon mari, britannique comme moi, depuis plus de 4 ans. C'est un choix de vie que nous avons fait volontairement. Je suis contente et même fière de pouvoir m'impliquer en tant que bénévole dans un projet noble qui permettra au Pays d'Apt de disposer d'un hôpital de proximité, offrant de multiples services à tous les habitants du Luberon, pour de longues années à venir. Nous en bénéficions tous, que nous soyons natifs de ce territoire ou expatriés.

Shelagh LESTER-SMITH/TIMPERLEY - Rustrel



"Résidant depuis longtemps dans le Luberon une grande partie de l'année, il est primordial pour moi et ma famille d'avoir l'assurance qu'il existe un service médical d'urgence et de soins d'excellente qualité. L'hôpital d'Apt mérite le soutien de tous les résidents de la région, français et étrangers."

Peter BACKHOUSE – Saint Pantaléon

Les correspondants locaux

Ils sont les représentants du fonds de dotation au niveau local, à l'échelle communale et assurent le relais entre la commune, ses associations, ses commerçants, sa population et le fonds de dotation.

S'engager pour améliorer la vie des malades dans un hôpital de proximité me semble être une démarche essentielle et capitale. Bonnieux est un village où le vivre ensemble a une importance historique et culturelle et il m'est apparu tout à fait normal et naturel de participer à ce projet en tant que correspondante. Ce fonds de dotation pour l'hôpital d'Apt est là pour prouver que les initiatives personnelles privées dynamisent notre terroir et je souhaite une réussite flamboyante à ce projet.

Frédérique CARBONEL DI MARCO – correspondante du Fonds à Bonnieux

La Direction du Centre Hospitalier du Pays d'Apt

La direction du Centre Hospitalier du Pays d'Apt (Madame Danielle Fregosi, directrice et Madame Anne Blanc, directrice adjointe) porte le projet, objet de la collecte et en assure sa réalisation.

Les partenaires du Fonds de dotation

Des entreprises, associations, organisations soutiennent le Fonds de dotation pour lui permettre de mener sa mission dans les meilleures conditions, notamment :

- Groupement des Commerçants et Artisans du Pays d'Apt (GCAPA)
- La Communauté de Communes du Pays d'Apt (CCPA)
- Imprim à Apt



Le centre hospitalier du Pays d'Apt : en savoir plus

Un hôpital ouvert œuvrant en réseau

- Le centre hospitalier du Pays d'Apt travaille en réseau, dans le cadre de la Communauté Hospitalière de Territoire du Vaucluse (CHT) qui regroupe tous les hôpitaux publics du département et qui deviendra prochainement le Groupement Hospitalier du Territoire du Vaucluse.
- Le centre hospitalier du Pays d'Apt a développé, dans ce cadre, des relations privilégiées avec le centre hospitalier d'Avignon. Ils ont créé ensemble un groupement de coopération sanitaire, qui assure, en partenariat, une activité de chirurgie spécialisée sur le centre hospitalier (chirurgie viscérale, orthopédique et vasculaire). Depuis 2003, toutes les sages-femmes de l'hôpital d'Apt travaillent à Avignon. Néphrologue, onco-hématologue, neurologue, chirurgiens avignonnais assurent des consultations spécialisées sur Apt. Grâce aux nouvelles technologies dont l'hôpital est doté, des expertises peuvent aussi être effectuées à distance en dermatologie par exemple.
- Le centre hospitalier est également membre de la Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH), qui mutualise les services d'urgence du Sud Vaucluse (Apt, Avignon, Carpentras et Cavillon), ce qui permet d'assurer les premiers secours de proximité et le transport dans des hôpitaux régionaux si nécessaire.
- Le plateau d'imagerie médicale (radiologie conventionnelle, échographie, scanner) fonctionne dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire qui associe depuis 2010 en partenariat public / privé, l'hôpital et le cabinet libéral de radiologues du Pays d'Apt Philippe de Girard.
- Le partenariat avec les pharmacies du bassin d'Apt a permis de mettre en place du stockage d'orthèses* au sein des urgences pour les patients en difficulté.
- Avec le concours de l'ensemble des acteurs agissant autour de la nutrition, le centre hospitalier mutualise, dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Public en cours d'approbation, sur le site de la cuisine centrale de la ville, la fonction de production culinaire des 2 entités. Le démarrage de cette coopération est prévu au printemps année 2016. Cette coopération territoriale exemplaire va permettre de générer des économies de la dépense publique tout en maintenant un service qualité auprès de patients et des enfants scolarisés.

* L'orthèse est un appareil orthopédique qui revêt plusieurs fonctionnalités. Elle peut servir à soutenir une articulation ou un muscle tout comme elle peut remplacer une fonction corporelle présentant un déficit. Elle permet aussi d'immobiliser une partie du corps pour faciliter son rétablissement. Il existe ainsi des orthèses pour les genoux, les chevilles, les poignets, les mandibules, la voûte plantaire, etc..



Une offre de soins croissante et diversifiée

Le centre hospitalier du Pays d'Apt a, au cours des dernières années, investi afin de proposer une offre de soins plus large et en adéquation avec l'évolution des modalités de prise en charge des patients et de leurs besoins :

- Développement de l'hôpital de jour (2010) avec un passage de 4 à 20 lits pour favoriser la prise en charge ambulatoire
- Développement des consultations spécialisées (2011) : chirurgie viscérale, orthopédique, vasculaire, urologie, neurologie, onco-hématologie
- Création d'une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée aux urgences en 2011
- Extension du service de soins de suite et de réadaptation (passage de 24 à 30 lits) et de l'EHPAD en 2013 (augmentation de 10 lits dont 6 d'accueil temporaire)
- Ouverture d'un court séjour gériatrique en 2013.

Des réorganisations pour une plus grande efficacité

Il a par ailleurs su faire évoluer ses méthodes de travail, son organisation pour faire du centre hospitalier du Pays d'Apt, un hôpital encore plus performant.

- Informatisation du processus de soins (2008) : un dossier de soins informatisé, interconnecté avec le circuit du médicament
- Ouverture d'un hôpital de semaine (2010) afin de favoriser la prise en charge programmée et de réduire la durée des séjours
- Création d'un groupement de coopération sanitaire en 2011 avec le centre hospitalier d'Avignon : interventions au bloc-opération du centre hospitalier d'Apt avec les personnels paramédicaux du centre hospitalier d'Apt et avec les chirurgiens spécialisés CH Avignon (chirurgie viscérale, orthopédique et vasculaire).

Le renforcement du plateau technique

Le centre hospitalier du Pays d'Apt, résolument tourné vers l'avenir, a également investi afin d'optimiser la sécurité des soins tout en poursuivant sa politique de gestion rigoureuse.

- Restructuration de la pharmacie (2009) qui permet une dispensation nominative des médicaments en doses unitaires unique en Vaucluse et dont il fait bénéficier l'EHPAD de Cadenet, le centre hospitalier de Cavillon et la Maison d'Accueil Spécialisée de Tourville-Coallia, centre de prise en charge d'adultes handicapés
- Implantation d'un scanner (2010) avec la création d'un groupement de coopération solidaire pour favoriser le fonctionnement continu de l'imagerie médicale
- Réaménagement des urgences (2011) avec la sectorisation des prises en charges (accueil, soins, hospitalisation courte durée) et une réorganisation interne (agent d'accueil et d'orientation ; 2 médecins présents en journée ; une Maison Médicale de Garde).



Chiffres clés

Effectif : 345 personnes équivalent temps plein (soit 360 personnes) dont 46 praticiens intervenant dans toutes les spécialités, et 7 internes.

Budget de fonctionnement : 28 M€.

Capacité : 209 lits et places

- 73 lits de court séjour (Médecine, Chirurgie, Obstétrique =MCO)
- 30 lits de Soins de Suite et Réadaptation (SSR)
- 40 lits de soins de longue durée (SLD)
- 66 lits d'EHPAD.

Activité 2015 en quelques chiffres

- 14 266 passages aux Urgences
- Plus de 17 000 consultations externes
- 6 935 séjours d'hospitalisation court séjour (MCO) dont 3 248 séjours en ambulatoire (hôpital de jour)
- 929 interventions chirurgicales.



Illustrations

La chambre individuelle de demain



La chambre double de demain



La façade du bâtiment cour séjour rénovée



Identité visuelle du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

